



La société bigpoint menace de porter plainte contre moi

Par **Jojo_91**, le **29/08/2012** à **00:21**

Bonjour,rrnrnJe possède un compte de jeu en ligne appartenant à la société Bigpoint.rnSuite au piratage de mon compte 200€ a été prélevé pour l'achat de la monnaie du jeu. Mes identifiants était enregistrés sur le site du jeu, il été donc possible d'acheter une fois connecte sur mon compte.rnrnHeureusement j'ai pu me reconnecter sur mon compte afin de changer le mot de passe et limiter les dégâts.rnrnJ'ai donc porté réclamation auprès de Paypal, qui ma remboursé la somme au bout de trois jours environ.rnrnSuite a cela lorsque je tente de me reconnecter sur ce site de jeu en ligne, une fenêtre apparait me disant que mon compte est bloqué et que je dois m'acquitter de la somme + des frais supplémentaire (environ 16€), sinon une plainte sera déposé contre moi pour fraude.rnrnJe voulais savoir si je risquais réellement quelque chose et si j'avais un recours contre ça. Je me demandais également si il serait utile que je porte plaint suite au piratage de mon compte. rnrnDésolé pour le manque de synthèse et merci en tout les cas pour ce site qui peu être très utile en cas de soucis lié à la juridiction.